

Strasbourg, 9 décembre 2024

CDDEM(2024)24

## COMITÉ DIRECTEUR SUR LA DÉMOCRATIE (CDDEM)

### RAPPORT DE REUNION

2e réunion plénière  
(29-30 octobre 2024)

Strasbourg, Palais de l'Europe - Salle 11  
(et en ligne via KUDO)

Web : [www.coe.int/cddem](http://www.coe.int/cddem)

Le Comité directeur sur la démocratie (CDDEM) a tenu sa 2e réunion plénière à Strasbourg et en ligne les 29-30 octobre 2024, sous la présidence de M. Thomas Zandstra (Pays-Bas). Le vice-président, M. Vebjørn Heines (Norvège), a présidé la session de l'après-midi du 30 octobre. M. Matjaž Gruden (Directeur de la démocratie) a facilité la première session de la réunion avec l'accord du Comité jusqu'à l'élection du président et du vice-président lors de la session de l'après-midi du 29 octobre.

## 1. Ouverture de la réunion

M. Matjaž Gruden, Directeur de la démocratie, a ouvert la réunion et a souhaité la bienvenue à tous les participants<sup>1</sup>, dont la liste figure à l'[annexe II](#) ci-dessous.

## 2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Le CDDEM a examiné le projet d'ordre du jour et l'a adopté sans modification. L'ordre du jour figure à l'[annexe I](#) ci-dessous. L'ordre du jour est également disponible sur le [site internet du CDDEM](#), de même que les rapports abrégés et complets de la réunion.

Le Comité a convenu d'un arrangement provisoire pour que le Secrétariat, représenté par M. Gruden, facilite la première session de la réunion en attendant l'élection du Président et du Vice-président du CDDEM au cours de la session de l'après-midi du 29 octobre (voir [section 8](#) ci-dessous).

## 3. Déclaration du Secrétariat

Le Président intérimaire a informé les membres du CDDEM sur les développements récents au sein du Conseil de l'Europe, notamment qu'un nouveau Secrétaire Général, M. [Alain BERSET](#), a pris ses fonctions le 18 septembre 2024. Les priorités de M. Berset comprennent le soutien et la facilitation du rétablissement d'une Ukraine libre et reconstruite, la mise en œuvre des engagements pris lors du [Sommet](#) des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe de 2023 et des [Principes de Reykjavík](#) pour la démocratie. Un plan d'action du Conseil de l'Europe sur la démocratie doit être élaboré afin de fournir à l'Organisation des perspectives d'avenir, en se concentrant sur les défis urgents et émergents et en renforçant le rôle de l'Organisation dans une gouvernance mondiale responsable.

Le Président en exercice a en outre informé le CDDEM du fonctionnement du [Registre des dommages pour l'Ukraine](#) établi lors du Sommet de Reykjavík en 2023, de l'adoption de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit ([STCE n° 225](#)), désormais ouverte à la signature, et de la préparation de la nouvelle [Perspective](#) transversale pour la jeunesse issue du Sommet de Reykjavík, qui doit être intégrée dans les travaux des comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe.

## 4. Tour de table

Des (nouveaux) représentants de la Bulgarie, de la Croatie, de la Lettonie, de Malte, de la Pologne, de Saint-Marin et de la Slovaquie ont rejoint le CDDEM depuis sa première réunion plénière les 13 et 14 mai 2024. Après avoir été accueillis au sein du Comité, les nouveaux membres ont exposé les priorités de leurs gouvernements et les activités en cours dans le domaine de la démocratie. Plusieurs d'entre eux ont souligné l'importance de l'agenda de Reykjavík et des SPR à articuler et à promouvoir par le Comité.

---

<sup>1</sup> Lors de cette deuxième réunion plénière du CDDEM, les 45 Etats membres présents étaient représentés par 86 participants, dont 37 femmes et 46 hommes (45% et 55% respectivement).

## **5. Établissement de normes : Paramètres visant à faciliter l'application et la mise en œuvre des principes de Reykjavik pour la démocratie**

Le président par intérim fait le point sur les travaux menés par le Groupe de travail du CDDEM sur les Paramètres pour l'application et la mise en œuvre des Principes de Reykjavik pour la démocratie (GT-P). Le GT-P a tenu sa première réunion en septembre 2024, une deuxième réunion étant en préparation pour décembre de cette année, au cours de laquelle le projet de Paramètres sera discuté et révisé à la suite des commentaires du CDDEM ainsi que d'autres secteurs et entités pertinents du Conseil de l'Europe. Le président en exercice a également informé le CDDEM que le Secrétariat consulterait également des experts universitaires indépendants et des praticiens d'organisations pertinentes sur les moyens d'optimiser la valeur pratique des Paramètres pour les États membres et les autres parties prenantes. Ce processus vise à garantir la meilleure qualité possible du document. Il a également attiré l'attention du Comité sur l'importance de consulter la société civile, au sens le plus large, sur l'élaboration et la mise en œuvre du texte.

### **5.1. Échange de vues avec Marin Mrčela, Président du GRECO (Groupe d'États contre la Corruption) (en ligne)**

Le CDDEM a eu un échange avec M. Marin Mrčela, Président du Groupe d'États contre la corruption (GRECO), qui a présenté l'histoire du GRECO, ses méthodes de travail et ses activités en cours. M. Mrčela a souligné que, bien que les recommandations du GRECO aux États membres reflètent leurs contextes particuliers, les éléments centraux de la lutte contre la corruption dans le secteur public sont universels. En ce qui concerne l'interaction entre la démocratie et la prévention de la corruption, il a souligné l'importance de la transparence et de l'intégrité politique, en insistant sur le fait que l'absence de transparence et les influences illicites sur les processus démocratiques, y compris par le biais du financement, peuvent remettre en question la légitimité des institutions de l'État et conduire à une perte de confiance dans la politique et à un faible taux de participation électorale. La bonne gouvernance et la lutte contre la corruption vont de pair, et la tendance générale est donc de percevoir la corruption non pas de manière isolée, mais comme une question totalement transversale, à laquelle la réponse doit également être multiforme. Mr Mrčela a salué l'approche intégrative du travail du CDDEM sur les Paramètres à cet égard.

Les membres du CDDEM ont ensuite échangé leurs points de vue avec M. Mrčela sur l'importance des mesures anti-corruption pour la promotion et la protection de la démocratie dans toute l'Europe, et concrètement pour l'application et la mise en œuvre de l'agenda de Reykjavik. Interrogé sur l'orientation des paramètres relatifs à la prévention et à la lutte contre la corruption, M. Mrčela a souligné l'importance d'intégrer efficacement le triptyque transparence, contrôle et sanctions dans le texte des Paramètres.

### **5.2 Examen de la première version des paramètres**

Dans l'introduction, il a été brièvement rappelé que les Paramètres visent à promouvoir une compréhension commune de la démocratie européenne, à la protéger contre l'érosion et à fournir une base solide pour les réformes politiques dans les États membres et l'(auto-)évaluation de l'état de leurs démocraties. Le président en exercice a présenté certaines des conclusions de la première réunion du GT-P en septembre, telles que l'exigence que les paramètres soient à la fois suffisamment concrets pour refléter les normes et principes démocratiques européens et internationaux, et suffisamment abstraits pour tenir compte des contextes nationaux des États membres et de la diversité de leurs systèmes démocratiques. Le document devrait être un outil pratique, accessible aux États membres et aux autres parties prenantes potentielles. À cet égard, le président en exercice a rappelé qu'il n'était pas envisagé, au niveau du Conseil de l'Europe, de mettre en place de nouveaux mécanismes de suivi pour surveiller l'application des paramètres.

Le CDDEM a examiné la structure, le contenu et le langage du projet de Paramètres. Les membres ont souligné la nécessité de clarifier à qui s'adresse le document et comment il devrait être utilisé. Certains ont suggéré que le rôle central des États membres et de leurs gouvernements à cet égard soit plus explicite. Plusieurs membres ont fait valoir que les paramètres devraient également être mis à la disposition d'autres acteurs, tels que les médias, les chercheurs et la société civile. En outre, les membres ont avancé plusieurs idées, telles que l'inclusion d'un aspect procédural dans le document, soulignant la nécessité d'établir un mécanisme de soutien et de partage d'expérience, afin d'exploiter les Paramètres comme outil d'étalonnage similaire la grille d'analyse établie pour le [Label européen d'excellence en matière de gouvernance](#) (ELoGE). La question du contrôle de l'application des Paramètres a été soulevée à plusieurs reprises, certains États membres estimant qu'il ne serait pas judicieux de mettre en place d'autres organes et/ou mécanismes de contrôle, compte tenu de la charge administrative qui pèserait sur les États membres, tandis que d'autres soulignaient la fonction de contrôle intrinsèque d'un tel document.

Plusieurs membres ont également souligné la nécessité d'intégrer davantage les questions transversales telles que le genre dans les différentes sections du projet de paramètres. En ce qui concerne les aspects à préciser dans le document, il a été fait mention de la structure et du fonctionnement démocratique des partis politiques, de la propriété de l'IA et des plateformes numériques, ainsi que de la répartition des richesses et de l'influence, qui se traduisent par des parts inégales dans la distribution du pouvoir. Les questions de la sécurité démocratique, de l'éducation à la démocratie et de la promotion d'une culture de la démocratie de manière plus générale ont également été mentionnées. Le Secrétariat a également informé le CDDEM des travaux en cours pour assurer la pérennité des Paramètres et clarifier les utilisations possibles et les utilisateurs du document.

## **6. Informations fournies par le rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes (GER)**

M. Edwin Lefebre (Belgique), Rapporteur du CDDEM pour l'égalité entre les femmes et les hommes (GER), a souligné les efforts entrepris pour intégrer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les travaux sur les différents produits préparés ou en préparation par le Comité et, à cet égard, a souligné la nécessité de considérer l'autonomisation des femmes et des filles comme beaucoup plus large que la protection contre la violence et le harcèlement. Il a informé le CDDEM qu'il rendrait compte d'un atelier organisé par le secrétariat de la division de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'intention des directeurs généraux des ressources humaines.

Le président en exercice a rappelé que d'autres perspectives d'intégration défendues dans l'ensemble de l'Organisation devraient être dûment prises en compte dans la préparation des documents du Comité, et certains membres ont exprimé leur point de vue quant à l'importance de mentionner les groupes vulnérables dans les prochains rapports, ou d'intégrer l'égalité dans un sens plus large et intersectoriel.

## **7. Forum mondial de la démocratie - synergies et possibilités d'introduire ses conclusions dans les travaux du CDDEM**

Le président en exercice a informé le comité des thèmes possibles pour l'édition 2025 du Forum mondial de la démocratie (FMD), à savoir (1) « Pourquoi n'aimons-nous plus la démocratie ? », proposant d'examiner les racines du phénomène croissant d'insatisfaction à l'égard de la démocratie ; (2) « Culture et démocratie », proposant d'explorer les liens entre la culture, la liberté d'expression et la participation politique ; (3) « Technologies de rupture et démocratie », proposant d'explorer les risques et les potentiels de l'innovation technologique pour la pratique de la démocratie ; et (4) « Une démocratie citoyenne ? », proposant d'explorer des pistes pour renforcer la résilience de la société civile et de la culture civique face aux risques posés par les défis émergents.

Le président en exercice a réaffirmé que les comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe pourraient développer un suivi significatif des résultats du Forum, notant que des synergies peuvent être explorées lors du Forum de cette année déjà, étant donné que certains membres seront présents. Le CDDEM a ensuite discuté des thèmes possibles pour 2025, notant en particulier l'actualité de l'impact de la transformation numérique sur les processus démocratiques et l'importance du renforcement de l'espace civique pour une démocratie qui fonctionne.

## 8. Élections des membres du CDDEM aux postes de/de président-e, vice-président-e et membres du bureau du CDDEM et élections des membres des groupes de travail du CDDEM

Le Comité a organisé des élections via la plateforme en ligne KUDO pour les postes suivants : Président-e et Vice-président-e du CDDEM ; cinq postes de membres du Bureau du CDDEM et sept postes de membres élus dans chacun des deux groupes de travail : sur les paramètres d'application et de mise en œuvre des principes démocratiques de Reykjavík (GT-P) et sur la participation de la société civile (GT-CS). Les candidats à l'élection se sont brièvement présentés et ont souligné leurs priorités respectives pour les différents postes.

Le CDDEM a élu pour un mandat d'un an,

M. Thomas Zandstra (Pays-Bas) en tant que président du CDDEM et  
M. Vebjørn Heines (Norvège) en tant que vice-président du CDDEM.

Le CDDEM a ensuite élu, en tant que membres du Bureau du CDDEM, pour un mandat de deux ans (octobre 2024-octobre 2026),

Mme Lilya Afrikyan (Arménie),  
M. Peter Andre (Autriche),  
Mme Katrin Kivi (Estonie), et  
M. Pavel Mička (Tchéquie) ;

et, pour un mandat d'un an (octobre 2024-octobre 2025),

Mme Silvia Negro Alousque (Espagne).

Pour les sept postes du **GT-P**, pour la durée correspondant à son mandat (jusqu'en décembre 2025), le CDDEM a élu

M. Georgios Chrysafis (Grèce),  
M. Edwin Lefebvre (Belgique),  
Mme Hester Mennes (Pays-Bas),  
Mme Anne-Karin Ødegård (Norvège),  
M. Ignacio Gil Osés (Espagne),  
M. Paulius Skardžius (Lituanie), et  
Mme Doris Wagner (Autriche).

Pour les sept postes du **GT-CS**, pour la durée correspondant à son mandat (jusqu'en décembre 2025), le CDDEM a élu

M. Peter Andre (Autriche),  
M. Georgios Chrysafis (Grèce),  
Mme Anu Juvonen (Finlande),  
M. Edwin Lefebvre (Belgique),  
Mme Hester Mennes (Pays-Bas),  
Mme Tânia Mourato (Portugal), et  
M. Alfonso Carlos Garcia Romero (Espagne).

Les membres du GT-CS et du GT-P ont été élus par acclamation, car il y avait autant de candidats que de postes à pourvoir.

## 9. Soutenir les États membres pour renforcer et maintenir une bonne gouvernance démocratique à tous les niveaux

### 9.1. Echange de vues avec Mathieu Mori, Secrétaire Général du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux

Le Comité a eu un échange de vues avec M. Mathieu Mori, Secrétaire Général du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, qui a souligné certains domaines de coopération possible entre le CDDEM et le Congrès, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de l'agenda de Reykjavík. A cette fin, M. Mori a appelé le CDDEM à développer les Paramètres comme outil pratique pour mettre en œuvre cet agenda, qui peut servir de système d'alerte précoce et, en fin de compte, garantir la démocratie et la bonne gouvernance à tous les niveaux dans l'ensemble de l'Europe.

M. Mori a présenté certains des domaines dans lesquels le Congrès prend des mesures pour mettre en œuvre les Principes de Reykjavík, notamment par le biais du [système de la Charte européenne de l'autonomie locale](#), de l'[observation des élections](#) au niveau local, de la mise en œuvre du système de la Convention européenne des droits de l'homme au niveau local, du [Code de conduite](#) européen pour toutes les personnes impliquées dans la gouvernance locale et régionale, et de la [Charte européenne](#) sur la participation des jeunes à la vie municipale et régionale<sup>2</sup>.

M. Mori a ensuite informé les membres des travaux actuels du Centre d'expertise pour la gouvernance à multiveaux, qui met en œuvre un certain nombre de [projets à grande échelle](#) dans le cadre des plans d'action du Conseil de l'Europe pour certains États membres, des agendas de réforme de l'Union européenne et de la politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions voisines. Le projet en Arménie a déclenché la première demande de service de réponse rapide auprès du CDDEM, et M. Mori a remercié les membres pour leurs réponses rapides et utiles, se félicitant de la poursuite de la coopération. M. Niall Sheerin, Chef adjoint du Centre d'expertise, a présenté aux membres du CDDEM le Label européen d'excellence en matière de gouvernance ([ELOGE](#)) et sa récente [plateforme d'accréditation](#).

### 9.2. Nomination d'un membre du CDDEM à la plateforme d'accréditation du Label européen d'excellence en matière de gouvernance (ELOGE)

Le CDDEM a été invité à désigner un représentant à la plate-forme d'accréditation ELOGE, et à cette fin le Comité a nommé :

M. [Georgios Chrysafis](#) (Grèce).

## 10. Commentaires du CDDEM sur la Recommandation 2281 (2024) – « Les processus de réparation et de réconciliation pour surmonter les conflits passés et construire un avenir commun pacifique - la question d'une réparation juste et équitable » adoptée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)

Le CDDEM a finalisé ses commentaires sur la [Rec. 2281 \(2024\)](#) de l'APCE sur la base des projets de commentaires préparés par le Secrétariat et des propositions d'amendements de trois États membres (Belgique, Allemagne et Türkiye). Les membres concernés ont présenté les amendements proposés, suivis d'une discussion et de propositions de nouvelles formulations pour tenir compte des points de vue divergents de certains États membres. Après une nouvelle révision, le Comité est parvenu à un accord et a approuvé le texte.

<sup>2</sup> Cette dernière est actuellement en cours de mise à jour.

## 11. Société civile : Poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP)

Le Comité a écouté une présentation sur la récente Recommandation [CM/Rec\(2024\)2](#) du Conseil de l'Europe sur la lutte contre l'utilisation des poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP) par Mme Giulia Lucchese, Secrétaire du Comité d'experts sur les implications de l'intelligence artificielle générative pour la liberté d'expression ([MSI-AI](#)) du Comité directeur sur les médias et la société de l'information ([CDMSI](#)), Division de la [liberté d'expression et du CDSMI](#). Mme Lucchese a présenté les effets des poursuites-bâillons – procédures judiciaires manifestement infondées ou abusives – sur la liberté d'expression et les autres droits des journalistes et des travailleurs des médias, mais aussi des organisations de la société civile et des individus qui traitent de manière critique les questions d'intérêt public. La recommandation de 2024 se caractérise par un champ d'application large, qui peut utilement compléter la mise en œuvre de la [directive \(UE\) 2024/1069](#) du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 relative à la protection des personnes qui participent à la vie publique contre les demandes manifestement infondées et les procédures judiciaires abusives (« poursuites stratégiques contre la participation publique ») et la [recommandation de la Commission \(UE\) 2022/758](#) qui l'accompagne.

Les membres ont ensuite discuté des bonnes pratiques à partager concernant les stratégies et les efforts anti-SLAPP ainsi que des exemples de coordination nationale. Mme Lucchese a mentionné en particulier le potentiel de la [plateforme sur la sécurité des journalistes](#), estimant qu'il fallait faire le meilleur usage possible des mécanismes déjà disponibles.

## 12. Note d'orientation sur la participation de la société civile aux travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe

Le CDDEM a examiné le projet de Note d'orientation sur la participation de la société civile aux travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe élaboré par le GT-CS sur la base d'un projet proposé par le Secrétariat. Le texte a été amendé sur la base des commentaires des Etats membres, ainsi que de ceux fournis par les secrétariats d'autres comités directeurs. Les commentaires du Comité sur le projet de texte final ont été examinés un par un, ce qui a donné lieu à des modifications mineures de la formulation pour tenir compte des positions différentes de certaines délégations sur quelques lignes directrices individuelles.

Le CDDEM a accepté d'inclure une disposition sur la possibilité pour la société civile de participer aux travaux des comités intergouvernementaux et des organes subsidiaires en tant que membre des délégations des États membres, lorsque de telles dispositions sont jugées appropriées par un État individuel. En ce qui concerne la possibilité que la participation de certaines organisations de la société civile présente un risque pour les intérêts légitimes des États membres, un texte a été ajouté pour préciser que les règles d'octroi du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et du statut d'observateur auprès des comités intergouvernementaux sont en place pour garantir que seuls les acteurs et organisations de la société civile qui respectent et défendent les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe ( les droits humains, la démocratie et l'État de droit) puissent participer aux travaux intergouvernementaux. Après l'examen et la révision du texte, le Comité est parvenu à un accord et a adopté la note d'orientation.

## 13. Mise à jour de la Recommandation [CM/Rec\(2007\)14](#) du Comité des Ministres aux Etats membres sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe

Le Comité a discuté du projet d'étude de faisabilité sur la mise à jour de la Recommandation [CM/Rec\(2007\)14](#) sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe préparé par M. Jeremy McBride, Président du [Conseil d'experts sur le droit des ONG](#) de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe (CINGO), en sa qualité d'expert consultant auprès du GT-CS. Dans l'ensemble, les membres du CDDEM ont exprimé leur soutien à l'étude ; un membre a commenté la nécessité de s'assurer que la mise à jour du [CM/Rec\(2007\)14](#) prend en compte les risques possibles associés à sa mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne ses effets involontaires, et un autre membre a fait valoir que des exemples spécifiques de menaces pour la société civile devraient être ajoutés pour renforcer la base de preuves pour les conclusions de l'étude. Au cours de la discussion,

M. McBride a mis en évidence plusieurs points à clarifier dans le nouveau texte, tels que la différence entre « lobbying » et « plaidoyer » dans le contexte des activités de la société civile, et il a réaffirmé que la nouvelle recommandation ne devait pas affaiblir les exigences et les résultats de la recommandation actuelle.

Sur proposition du président, il a été convenu que d'autres commentaires pourraient être formulés par écrit au cours des trois semaines suivant la réunion. Tout autre commentaire sera examiné et, si aucun autre commentaire n'est reçu, l'étude sera considérée comme approuvée. Le Secrétariat commencera alors à préparer un nouveau projet de recommandation sur la base des propositions de l'étude de faisabilité. Une première lecture du projet de texte aurait lieu au sein du GT-CS au début de l'année 2025.

#### **14. Contribution du CDDEM au Rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2018)11 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace de la société civile en Europe, établi par le Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)**

Le CDDEM a examiné et approuvé la contribution à l'examen de la mise en œuvre de la Recommandation [CM/Rec\(2018\)11](#) du Comité directeur pour les droits humains (CDDH) sur la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace de la société civile en Europe. La contribution du CDDEM consiste en une Compilation des réponses des États membres au questionnaire sur la mise en œuvre de la Recommandation, la Synthèse des avis du Conseil d'experts de CINGO sur le droit des ONG pour la période 2019-2024, et la Synthèse des travaux actuels sur le renforcement de l'engagement de la société civile au sein du Conseil de l'Europe.

Les membres ont entendu M. Daniel Pap, secrétaire du groupe de rédaction du Comité directeur pour les droits humains sur les droits humains et l'intelligence artificielle ([CDDH-IA](#)), qui a fourni des informations sur le projet de rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation de 2018 en cours de préparation par le CDDH, et en particulier sur la façon dont la contribution du CDDEM au rapport serait utilisée. Le CDDH a invité le CDDEM à être représenté à la réunion plénière du CDDH du 25 au 29 novembre 2024, et il a été décidé que le Secrétariat assumerait ce rôle.

#### **15. Demande de statut d'observateur**

Le CDDEM a examiné quatre demandes de statut d'observateur et a entendu la présentation des représentants respectifs de ces organisations, à savoir (1) la [Fondation Culture et Démocratie](#), (2) le [Centre européen des droits de l'homme](#), (3) le [Conseil européen des urbanistes](#), et (4) la [CURE - Campaign to Uphold Rights in Europe](#).

Après délibération, le CDDEM a approuvé la demande de statut d'observateur de la Fondation Culture et Démocratie. Le représentant de Türkiye ayant indiqué que les autres demandes n'avaient pas été reçues à temps pour être examinées, le CDDEM a décidé d'engager une procédure tacite de trois semaines, par laquelle le statut d'observateur serait réputé accordé aux organisations concernées si aucune objection n'était soulevée avant le 20 novembre 2024.

#### **16. Echange de vues avec Michael O' Flaherty, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe**

Le CDDEM a eu un échange de vues avec M. Michael O'Flaherty, [Commissaire aux droits de l'homme](#) du Conseil de l'Europe, qui a présenté son mandat et son travail, souligné l'interdépendance entre les droits de l'homme et la démocratie, et insisté sur l'indivisibilité des droits de l'homme. Il a noté l'importance particulière des droits sociaux en tant que feuille de route pour atteindre la justice sociale et ainsi soutenir la confiance dans la gouvernance démocratique. Le Commissaire a évoqué l'important travail des organisations de la société civile et des autorités locales en matière de droits de l'homme, soulignant la nécessité d'impliquer les détenteurs de droits à tous les niveaux.

Il a également relevé quatre sujets de préoccupation liés au croisement entre la démocratie et les droits de l'homme : (1) la maîtrise des processus impliquant l'intelligence artificielle ; (2) la pression croissante exercée sur la société civile en Europe, notamment par la criminalisation de son travail et de ses activités; (3) l'érosion de l'État de droit aux frontières de l'Europe et (4) la disparition de l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie dans de nombreux programmes scolaires au cours de ces dernières années.

En réponse à une question sur la manière de s'engager avec les acteurs qui sapent la démocratie et l'État de droit, M. O'Flaherty a répondu qu'il était important de souligner les principes qui sous-tendent les droits de l'homme plutôt que de s'y référer simplement comme à des obligations imposées. La discussion qui a suivi a porté sur d'autres sujets, notamment la nécessité d'une véritable participation des jeunes, les domaines prioritaires à traiter, les définitions de la société civile et les moyens de rendre opérationnelle la Déclaration de Reykjavik. En conclusion, le Commissaire a offert au Comité la pleine coopération de son Bureau.

#### **17. Mise à jour sur les développements et les initiatives de l'Union européenne en matière de sauvegarde de la démocratie**

Le CDDEM a pris note de la mise à jour sur les initiatives de l'UE liées à la sauvegarde de la démocratie fournie par Mme Marie-Hélène Boulanger, Directrice adjointe et Cheffe d'Unité en charge de la démocratie, de la citoyenneté et de la libre circulation à la Commission européenne (DG JUST). Mme Boulanger a informé le Comité de la mise en œuvre du paquet « Défense de la démocratie » et du projet de « bouclier européen de la démocratie », qui vise à renforcer les capacités de l'UE à contrer la désinformation et à renforcer la résistance à la manipulation de l'information. L'une des priorités de la nouvelle Commission sera de donner une « nouvelle impulsion à la démocratie » en se concentrant sur la protection de l'intégrité des élections, l'accroissement de la transparence, y compris la transparence et la responsabilité des activités de représentation d'intérêts, l'engagement des citoyens et de la société civile, et la mise en œuvre de la directive sur les poursuites-bâillons (SLAPPs). Réfléchissant à l'avenir de l'agenda démocratique de la Commission, Mme Boulanger a souligné l'importance de lutter efficacement contre la désinformation et l'ingérence étrangère, et de renforcer la résilience de la société parallèlement à celle des institutions et des processus démocratiques, pour lesquels la démocratie participative est essentielle.

#### **18. Mise à jour des travaux de la commission des affaires politiques et de la démocratie de l'Assemblée parlementaire**

Le Comité a pris note des informations fournies par M. Cesare Colombo, co-secrétaire de la Commission des questions politiques et de la démocratie de l'Assemblée parlementaire (AS/Pol), sur les travaux et initiatives en cours de la commission de l'APCE. M. Colombo a brièvement présenté quelques-uns des rapports *en cours de préparation*, à savoir : « L'ingérence étrangère : une menace pour la sécurité démocratique en Europe » ; « La violence et le discours de haine à l'encontre des hommes politiques : une menace pour la démocratie » ; « Les élections en temps de crise » ; « Protéger la démocratie des perturbations causées par l'intelligence artificielle » ; et « Les partis politiques et la démocratie ». M. Colombo a également fourni de brèves informations sur le comité et le mécanisme de suivi de l'APCE, et a souligné la valeur potentielle des paramètres développés par le CDDEM pour ce mécanisme. Enfin, M. Colombo a fait part de la volonté du comité de l'APCE de contribuer activement et en permanence aux travaux du CDDEM et de coopérer, le cas échéant, aux résultats en cours de préparation.

#### **19. Développements récents dans les domaines d'activité du CDDEM**

Les membres du comité et les participants ont présenté les développements et les initiatives en cours et à venir dans les États membres et/ou les organisations dans les domaines de la démocratie, de la bonne gouvernance démocratique, des élections, d'un espace civique sûr et favorable et d'autres domaines d'activité du CDDEM.

M. Pavel Mička (Tchéquie) a informé le CDDEM qu'un consortium de six pays, dont la Tchéquie, avait préparé un projet d'instrument de soutien technique (IST) axé sur la démocratie participative et délibérative avec le soutien de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), exprimant l'espoir que le Conseil de l'Europe contribuera au projet. Il a également mentionné sa participation à une formation sur les assemblées de citoyens organisée par le Conseil de l'Europe en coopération avec la Bertelsmann Stiftung.

M. Niklas Wilhelmsson (Finlande) a informé le Comité que la Finlande prépare un programme de politique démocratique, avec une résolution gouvernementale qui devrait être publiée en janvier 2025, basée en partie sur des documents du Conseil de l'Europe. Cette résolution se concentrera sur la sécurisation des élections et de la participation électorale, le renforcement de l'éducation civique et des droits humains, ainsi que sur les nouvelles formes de participation politique. Une résolution gouvernementale sur le développement de l'espace civique a également été préparée (stratégie OSC), et M. Wilhelmsson va la faire circuler parmi les membres. Par ailleurs, la Finlande est l'un des quatre pays participant au projet pilote d'International IDEA sur la protection des élections, dont le rapport final devrait être publié au printemps 2025.

Mme Silvia Negro Alousque (Espagne) a informé les autres membres de l'élaboration d'un plan d'action triennal pour la démocratie visant à garantir une information véridique et la confiance dans la démocratie. Les domaines d'intervention sont la qualité de la gouvernance, la pluralité des médias et la transparence des systèmes électoraux et législatifs.

M. Grégory Sterck (Belgique) a informé les membres des récentes élections dans la région de Bruxelles-Capitale, qui ont été les premières élections belges à se dérouler entièrement par voie électronique. M. Sterck a également informé le Comité qu'à la suite d'un amendement récemment adopté dans la région, l'exercice simultané d'un mandat législatif et d'un mandat exécutif local ne serait plus possible, bien que la mise en œuvre de cet amendement soit encore en cours de développement et de négociation.

Mme Lilya Afrikyan (Arménie) a informé les membres de la récente réglementation visant à améliorer le contrôle et l'observation des marchés publics, y compris les processus post-marchés, à l'intention des OSC, dans le but d'accroître la transparence et l'intégrité des fonctionnaires. Elle a également fourni des informations sur une campagne organisée par les OSC civiques locales pour recueillir les signatures des citoyens sur le rapprochement de l'Arménie avec l'agenda européen.

Mme Oksana Pavliuk (Ukraine) a informé le Comité d'une série de développements récents dans le cadre des efforts continus de décentralisation de l'Ukraine, y compris l'adoption d'une nouvelle loi sur la consultation publique, une réglementation globale visant à équilibrer les intérêts publics et privés ; une loi visant à créer des conditions pour la participation civile à la vie publique au niveau local, et le développement d'un nouveau plan d'action mettant en œuvre une stratégie nationale pour le développement de la participation de la société civile jusqu'en 2026.

M. Christian Aldenhoff (Allemagne) a informé le Comité que le gouvernement fédéral avait adopté une stratégie visant à promouvoir une société forte et pluraliste en utilisant une approche holistique, dans le but de lutter contre l'extrémisme.

Mme Hanneke Palm (Pays-Bas) a informé les membres que la loi néerlandaise sur le renforcement de la participation au niveau décentralisé était récemment entrée en vigueur et qu'elle visait à promouvoir la participation des citoyens à la politique et à la prise de décision. Cette loi vise à renforcer l'implication des citoyens dans la mise en œuvre et l'évaluation des politiques dans les municipalités et les provinces.

M. Ahmet Evren Bal (Türkiye) a demandé aux membres de partager leurs programmes, stratégies et développements par écrit, et au Secrétariat de les diffuser au sein du Comité.

Enfin, M. Roberto Lattanzi (Italie) a informé le CDDEM de la mise en œuvre d'un plan de gouvernement ouvert, qui vise à accroître la participation civique, à promouvoir l'inclusion et l'accès aux documents. Il s'agit d'une activité permanente, conforme aux recommandations de la Commission européenne, qui en est actuellement à sa 6<sup>e</sup> année de fonctionnement.

## 20. Participation à des événements pertinents pour le CDDEM

M. Paulius Skardžius (Lituanie) informe les membres des principales conclusions de la conférence sur « La gouvernance multiniveaux pour garantir la démocratie et renforcer la résilience à tous les niveaux de gouvernance », qui s'est tenue le 25 septembre à Vilnius. La conférence a été organisée par le ministère lituanien de l'Intérieur avec le soutien du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux dans le cadre de la [présidence](#) lituanienne du Comité des Ministres.

Mme Katrin Kivi (Estonie) a informé les membres d'un événement en ligne organisé par International IDEA, l'OCDE et d'autres organisations sur l'avenir du Sommet pour la démocratie, et a proposé que le Conseil de l'Europe renforce les synergies avec ces organisations et d'autres forums pertinents traitant des défis de la démocratie. À cet égard, les membres ont également mentionné l'[initiative de l'OCDE pour le renforcement de la démocratie](#) et les [plans d'action](#) existants de l'UE sur la démocratie.

Mme Lilya Afrikyan (Arménie) a souligné les initiatives de gouvernement ouvert et a informé les membres qu'un sommet se tiendrait en 2025, auquel le Comité pourrait être associé. Le Vice-président a suggéré que le Bureau étudie les possibilités, y compris celle d'inviter certains des acteurs clés au CDDEM.

Le Secrétariat a informé les membres du CDDEM des [initiatives](#) existantes et en cours du Conseil de l'Europe en matière de démocratie participative et délibérative, et les a invités à envisager d'organiser des événements sur les sujets concernés dans leur pays.

M. Robert Tabone (Malte) a informé les membres que, dans le cadre de sa prochaine présidence du Comité des Ministres, Malte accueillera une conférence sur la gouvernance à multiniveaux en 2025, sur laquelle de plus amples informations seront communiquées prochainement.

## 21. Calendrier des réunions du CDDEM pour 2025

Le Comité a approuvé la proposition de calendrier des réunions pour 2025 et a convenu de tenir ses 3e et 4e réunions plénières dans un format hybride, à Strasbourg et en ligne, les 12-13 juin et 27-28 novembre 2025 respectivement.

## 22. Autres questions

Le CDDEM a discuté de l'importance de s'engager avec le Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) qui développe des outils opérationnels pour la mise en œuvre de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle et les droits humains, la démocratie et l'Etat de droit ([STCE n° 225](#)), qui comprend une disposition sur l'impact de l'IA sur la démocratie. M. Roberto Lattanzi (Italie), qui est également membre du CAI, a proposé d'informer le CDDEM sur la méthodologie juridiquement non contraignante du CAI pour l'évaluation du risque et de l'impact des systèmes d'IA du point de vue des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit ([HUDERIA](#)) qui sera finalisée d'ici la fin de l'année et doit soutenir la mise en œuvre de la Convention-cadre.

## 23. Adoption du rapport abrégé de la réunion

Le CDDEM a adopté le [rapport abrégé](#) de sa 2e réunion plénière tel qu'il figure dans le document CDDEM(2024)24.

## ANNEXE I

## Ordre du jour

<b>Mardi 29 octobre 2024</b>
<b>9h30 – 11h00</b>
<p><b>1. Ouverture de la réunion</b></p> <p><i>Remarques préliminaires de <b>Matjaž Gruden</b>, Directeur de la Démocratie<sup>3</sup>, Direction Générale de la Démocratie et de la Dignité Humaine du Conseil de l'Europe</i></p>
<p><b>2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux</b></p> <p>Document de travail : <a href="#">Projet d'ordre du jour annoté [CDDEM(2024)OJ2 rév.]</a></p> <p><i>Le CDDEM est invité à examiner et à adopter le projet d'ordre du jour annoté.</i></p>
<p><b>3. Déclaration du Secrétariat</b></p> <p>Documents de référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Résolution CM/Res(2021)3</a> sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail</li> <li>- <a href="#">Mandat du CDDEM 2024-2027</a></li> </ul> <p><i>Le CDDEM est invité à prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur les règles et la procédure d'élection et les développements qui ont eu lieu depuis la 1ère réunion plénière (13-14 mai 2024) et leurs implications possibles pour les activités du comité.</i></p>
<p><b>4. Tour de table</b></p> <p>Tour de table : interventions des membres nouvellement désignés du CDDEM</p> <p>Document de référence : <a href="#">Membres du CDDEM</a></p> <p><i>Depuis la première réunion plénière (13-14 mai 2024), de nouveaux membres ont rejoint le Comité (Bulgarie, Croatie, Lettonie, Malte, Pologne, Saint-Marin, Slovaquie). Après leur avoir souhaité la bienvenue, le président en exercice invitera les membres nouvellement désignés à se présenter.</i></p>
<p><b>5. Établissement de normes : Paramètres visant à faciliter l'application et la mise en œuvre des <a href="#">Principes de Reykjavik pour la démocratie</a></b></p> <p>5.1. Echange de vues avec <b>Marin Mrčela</b>, Président du GRECO (Groupe d'Etats contre la corruption) (en ligne)</p> <p>5.2. Examen de la première version des paramètres</p> <p>Documents de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Projet de paramètres pour l'application et la mise en œuvre des principes de Reykjavik pour la démocratie [CDDEM(2024)10]</a></li> </ul>

<sup>3</sup> M. Gruden animera la première partie de la réunion plénière du CDDEM jusqu'à l'élection du président du comité directeur.

- Rapport de la première réunion du Groupe de travail sur les paramètres d'application et de mise en œuvre des Principes de Reykjavik pour la démocratie [GT-P(2024)2]

*Le CDDEM est invité à :*

- *de procéder à un échange de vues avec Marin Mrčela sur les travaux du GRECO et sur l'importance de la lutte contre la corruption en tant que pierre angulaire de l'État de droit et élément clé de la démocratie ;*
- *prendre note de la mise à jour fournie par le Secrétariat sur la discussion lors de la première réunion du GT-P et sur l'état d'avancement du projet de paramètres ;*
- *procéder à un examen du texte du projet de paramètres tel qu'il a été révisé à la suite des commentaires formulés par les membres lors de la première réunion du GT-P le 23 septembre et fournir des orientations pour le développement ultérieur du texte.*

**11h30 – 13h00**

**Suite du point 5**

#### **6. Informations fournies par le rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes (GER)**

Document de travail : Information du rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes (GER) Edwin Lefebre [CDDEM(2024)11]

*Le CDDEM est invité à prendre note du rapport préparé par le rapporteur sur l'égalité entre les femmes et les hommes, Edwin Lefebre, et à discuter des moyens possibles d'intégrer des perspectives intégrées (égalité entre les femmes et les hommes, jeunesse, droits de l'enfant, droits des personnes handicapées, questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage) dans le travail du comité.*

#### **7. Forum mondial de la démocratie - synergies et possibilités d'introduire ses conclusions dans les travaux du CDDEM**

Document de référence : Forum mondial de la démocratie 2025 - Thèmes proposés

*Le CDDEM est invité à discuter des thèmes potentiels de la prochaine édition du Forum mondial de la démocratie et à fournir des informations sur le thème qui pourrait être approprié pour le Forum.*

**14h30- 16h15**

#### **8. Élections des membres du CDDEM aux postes de/de la président·e, du/de la vice-président·e et des membres du Bureau du CDDEM et élections des membres des groupes de travail du CDDEM**

Document d'information : Note d'information « Election des membres du Comité directeur sur la démocratie (CDDEM) pour les postes de Président·e, Vice-Président·e, membres du Bureau du CDDEM et élection des membres des groupes de travail du CDDEM » [CDDEM(2024)12] + [CDDEM(2024)12 Addendum].

*Le CDDEM est invité à :*

- *élire, parmi ses membres, le/la président·e, le/la vice-président·e et cinq membres du Bureau. Les membres du CDDEM qui souhaitent présenter des candidatures à ces postes sont invités à en informer le Secrétariat avant le 23 octobre 2024.*

- élire sept experts pour le groupe de travail sur les paramètres d'application et de mise en œuvre des principes démocratiques de Reykjavik (GT-P) et sept experts pour le groupe de travail sur la participation de la société civile (GT-CS). Les membres du CDDEM qui souhaitent soumettre des candidatures (les leurs ou celles d'autres experts) pour les membres des groupes de travail sont invités à en informer le Secrétariat avant le 23 octobre 2024.

## 9. Soutenir les États membres pour renforcer et maintenir une bonne gouvernance démocratique à tous les niveaux

- 9.1. Echange de vues avec **Mathieu Mori**, Secrétaire Général du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux
- 9.2. Nomination d'un membre du CDDEM à la Plateforme d'accréditation du [Label européen d'excellence en matière de gouvernance \(ELoGE\)](#)

Documents de référence :

- [Label Européen d'excellence en matière de gouvernance – Grille d'analyse concernant le Label européen d'excellence en matière de bonne gouvernance](#)

Le CDDEM est invité à :

- *procéder à un échange de vues avec Mathieu Mori sur les travaux du Congrès relatifs à la démocratie et à la gouvernance et, en particulier, sur les activités et initiatives actuelles du Centre d'expertise pour la gouvernance à multiniveaux ;*
- *prendre note des informations sur le Label européen d'excellence en matière de gouvernance ([ELoGE](#)) qui est décerné aux municipalités qui ont atteint un niveau élevé de bonne gouvernance mesuré par rapport à un critère du Conseil de l'Europe et nommer un membre du CDDEM à la Plateforme d'accréditation de l'ELoGE. Les membres du CDDEM qui souhaitent exprimer leur intérêt pour cette position sont priés d'en informer le Secrétariat avant le 28 octobre 2024.*

**16h30 – 17h30**

## 10. Commentaires du CDDEM sur la Recommandation 2281 (2024) de l'APCE – « Processus de réparation et de réconciliation pour surmonter les conflits passés et construire un avenir pacifique commun - la question d'une réparation juste et équitable ».

Documents de référence et de travail :

- Recommandation 2281 (2024) de l'APCE – « Processus de réparation et de réconciliation visant à surmonter les conflits passés et à construire un avenir pacifique commun - la question d'une réparation juste et équitable »
- CDDEM Projet de commentaires à la Recommandation 2281 (2024) [CDDEM(2024)13]

*Le CDDEM est invité à examiner le projet de commentaires et les amendements proposés par les membres du CDDEM, à finaliser le texte et à approuver les commentaires à soumettre au Comité des Ministres.*

## 11. Société civile : Poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP)

- 11.1. Échange de vues avec **Giulia Lucchese**, Secrétaire de MSI-AI, liberté d'expression et CDMSI

Documents de référence :

- Recommandation [CM/Rec\(2024\)2](#) du Comité des Ministres aux Etats membres sur la lutte contre l'utilisation des poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP)

- UE : Directive (UE) 2024/1069 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 relative à la protection des personnes qui participent à la vie publique contre les demandes manifestement infondées et les procédures judiciaires abusives (« poursuites stratégiques contre la participation publique »).
- UE : Recommandation (UE) 2022/758 de la Commission du 27 avril 2022 sur la protection des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme qui participent à la vie publique contre les procédures judiciaires manifestement infondées ou abusives.

*Le CDDEM est invité à prendre note des informations sur l'adoption de la Recommandation CM/Rec(2024)2 et son applicabilité à la société civile et à échanger des points de vue avec Giulia Lucchese sur les axes de la recommandation et les étapes prévues pour sa mise en œuvre.*

## Mercredi 30 octobre 2024

**9h30 – 11h00**

### Établissement de normes sur la société civile et la participation des citoyens

#### 12. Note d'orientation sur la participation de la société civile aux travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe

Documents de travail :

- Projet révisé de Note d'orientation sur la participation de la société civile aux travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe [CDDEM(2024)14].
- Rapports des 1ère et 2ème réunions du Groupe de travail sur la participation de la société civile (GT-CS) [GT-CS(2024)5 + GT-CS(2024)8]

*Le CDDEM est invité à :*

- *prendre note de la mise à jour fournie par le Secrétariat sur la discussion lors des 1ère et 2e réunions du GT-CS et sur l'état d'avancement du projet de note d'orientation ;*
- *procéder à un examen approfondi du projet de lignes directrices tel que révisé sur la base des commentaires formulés par les membres du GT-CS, du CDDEM, de la Conférence des OING et des organes intergouvernementaux compétents du Conseil de l'Europe, finaliser le texte et adopter le document.*

**11h30– 13h00**

#### 13. Mise à jour de la Recommandation CM/Rec(2007)14 du Comité des Ministres aux Etats membres sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe

Documents de référence et de travail :

- Recommandation CM/Rec(2007)14 du Comité des Ministres aux Etats membres sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe
- Projet d'étude de faisabilité sur la mise à jour de la Recommandation CM/Rec(2007)14 [CDDEM(2024)15].
- Rapports des 1ère et 2e réunions du Groupe de travail sur la participation de la société civile (GT-CS) [GT-CS(2024)5 + GT-CS(2024)8]

*Le CDDEM est invité à :*

- *prendre note de la mise à jour fournie par le Secrétariat sur la discussion lors des 1ère et 2ème réunions du GT-CS et sur les points clés et les conclusions du projet d'étude de faisabilité ;*
- *d'examiner le projet d'étude de faisabilité sur la mise à jour de la Recommandation CM/Rec(2007)14 telle que révisée à la suite des commentaires formulés par les membres lors de la 2e réunion du GT-CS le 2 octobre 2024 et de fournir des orientations pour*

*l'élaboration du projet de texte de la recommandation mise à jour sur le statut juridique des ONG/OSC en Europe.*

- *Le CDDEM bénéficiera de l'expertise de M. Jeremy McBride, le consultant du GT-CS, qui sera présent pour la discussion sur ce point de l'ordre du jour.*

**14. Contribution du CDDEM au Rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2018)11 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace de la société civile en Europe, établi par le Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)**

Documents de référence et de travail :

- Recommandation CM/Rec(2018)11 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace de la société civile en Europe.
- Compilation des réponses des Etats membres au questionnaire sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2018)11 [CDDEM(2024)16].
- Synthèse des avis du Conseil d'experts en droit des ONG du Conseil de l'Europe pour la période 2019-2024 [CDDEM(2024)17]
- Résumé des travaux actuels du Secrétariat sur le renforcement de l'engagement de la société civile au sein du Conseil de l'Europe [CDDEM(2024)18]

*Le CDDEM est invité à approuver la contribution apportée au rapport du CDDH sur la mise en œuvre de la recommandation CM/Rec(2018)11) et à désigner un membre pour représenter le comité lors de la réunion plénière du CDDH du 26-29 novembre 2024.*

**15. Demande de statut d'observateur**

Documents de travail :

- Demande de statut d'observateur et brochure de présentation de la Fondation pour la démocratie et la culture [CDDEM(2024)19]
- Demande de statut d'observateur du Centre européen pour les droits de l'homme [CDDEM(2024)21]
- Demande de statut d'observateur du Conseil Européen des Urbanistes [CDDEM(2024)22]
- Demande de statut d'observateur de CURE [CDDEM(2024)23]

*Le CDDEM est invité à examiner la demande de statut d'observateur et à décider de l'octroi du statut sur la base d'une décision unanime. Conformément à l'article 8a de la Résolution CM/Res(2021)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail, dans le cas où l'unanimité n'est pas atteinte, le Comité des Ministres peut être saisi à la demande des deux tiers des membres du comité concerné.*

**14h30 – 16h00**

**16. Echange de vues avec Michael O' Flaherty, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe**

*Le CDDEM est invité à tenir un échange de vues avec Michael O'Flaherty sur le travail du Commissaire lié aux domaines d'activité du CDDEM et en particulier sur les « mécanismes doux » dans le droit international et leur contribution au développement des droits de l'homme et des principes démocratiques, ainsi que sur les stratégies qui peuvent aider à inverser la tendance à la réduction de l'espace civique.*

**17. Mise à jour sur les développements et les initiatives de l'Union européenne en matière de sauvegarde de la démocratie**

- 17.1. Information par **Marie-Hélène Boulanger**, Directrice adjointe et Cheffe d'Unité en charge de la démocratie, de la citoyenneté et de la libre circulation, DG JUST, Commission européenne

*Le CDDEM est invité à prendre note des informations sur les développements et les initiatives de l'Union européenne en matière de sauvegarde de la démocratie et en particulier sur la mise en œuvre du paquet « Défense de la démocratie » et la nouvelle initiative proposée par la Commission européenne, le « Bouclier européen de la démocratie », qui vise à renforcer les capacités de l'UE à contrer la désinformation et à construire une résilience contre la manipulation de l'information.*

## **18. Mise à jour sur les développements et les initiatives de la Commission des questions politiques et de la démocratie de l'Assemblée parlementaire**

- 18.1. Information par **Cesare Colombo**, Co-Secrétaire de la Commission des questions politiques et de la démocratie

*Le CDDEM est invité à prendre note des informations sur les développements et les initiatives de la Commission des questions politiques et de la démocratie de l'Assemblée parlementaire.*

**16h15 – 17h30**

## **19. Développements récents dans les domaines d'activité du CDDEM**

*Les membres du CDDEM et les participants sont invités à présenter les développements et initiatives pertinents dans les États membres et/ou les organisations dans les domaines de la démocratie, de la bonne gouvernance démocratique, des élections, d'un espace civique sûr et favorable et d'autres domaines d'activité du CDDEM.*

## **20. Participation à des événements pertinents pour le CDDEM**

*Les membres et participants du CDDEM sont invités à rendre compte des conférences, réunions et autres événements auxquels ils ont participé dans les domaines d'activité du CDDEM.*

## **21. Calendrier des réunions du CDDEM pour 2025**

*Le CDDEM est invité à discuter et à approuver le calendrier de ses réunions pour 2025. [CDDEM(2024)20]*

## **22. Questions diverses**

*Les délégations du CDDEM sont invitées à soulever, avant ou au début de la réunion, toute autre question et à la présenter.*

## **23. Adoption du rapport abrégé de la réunion**

*Le CDDEM est invité à adopter le rapport abrégé de sa 2e réunion plénière [CDDEM(2024)24].*

## ANNEXE II

### Liste des participants<sup>1</sup>

#### MEMBERS / MEMBRES

##### ALBANIA / ALBANIE

Ms Ardiana HOBDARI, Director, Department for International Organizations, Ministry for Europe and Foreign Affairs

##### ARMENIA / ARMENIE

Ms Lilya AFRIKYAN, Coordinator of the "Open government partnership" Initiative, the Prime Minister's Office

##### AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Peter ANDRE, Ministry of Interior, Senior Expert for Legal Affairs

Ms Alberina MULAJ, Legal Expert, Office of the Provincial Government, Department for European Affairs

##### AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN

Mr Ziya FATALIYEV, Deputy Permanent Representative of the Republic of Azerbaijan to the Council of Europe

##### BELGIUM / BELGIQUE

Mr Grégory STERCK, Attaché, Région de Bruxelles-Capitale, Service public régional de Bruxelles, Bruxelles Pouvoirs Locaux

Mr Edwin LEFEBRE, Deputy Director, Ministry of the Flemish Community, Agency for Home Affairs

Mr François TRICARICO, Directeur de la Direction des Relations Internationales, Service Général du Pilotage et de la Coordination des Politiques Transversales, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Ms Anne Laure HOGGE, Attachée, Région wallonne, Service public de Wallonie, SPW Intérieur et Action sociale

M Xavier KALBUSCH, Communauté germanophone, Délégué de la Communauté germanophone auprès de l'Union européenne

##### BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Ms Nejra HIROŠ, Counsellor

##### BULGARIA / BULGARIE

Ms Genka GEORGIEVA, Ambassador, Director General for Global Affairs, Ministry of Foreign Affairs of Bulgaria

---

<sup>1</sup> Les participants *en italique* ont assisté à la réunion à distance.

**CROATIA / CROATIE**

Mr Dino ZORIĆ, Head of Service for political and election system at Department for political system and public administration, Directorate for political system and public administration of the Ministry of Justice, Public Administration and Digital Transformation of the Republic of Croatia

Mr Robert MIŠIĆ, Senior adviser-specialist (Ministry of Justice, Public Administration and Digital Transformation)

**CYPRUS / CHYPRE**

*Ms Elena KAREKLA, Commissioner for Administration Officer, Ministry of Interior*

*Ms Menelaos VASSILIOU, Officer A, Ministry of Interior*

**CZECHIA / TCHEQUIE**

Mr Pavel MIČKA, Head of the unit of the Government Council for Non-Governmental Non-Profit Organisations Office of the Government of the Czech Republic

**DENMARK / DANEMARK**

*Ms Natasha VOSS PLUM, Senior Consultant in the Ministry of Interior and Health*

Mr Søren STAUNING, Special Advisor, Governance and International Affairs with regard to Issues of Local Democracy, Ministry of the Interior and Health

**ESTONIA / ESTONIE**

Ms Katrin KIVI, Director of Division for Human Rights, Department for International Organisations and Human Rights, Ambassador at large for Human Rights and Migration, Ministry of Foreign Affairs

*Ms Maarja KASK, Desk officer, rédactrice*

Ms Kirsti ANIPAI-TÕNISTE, Déléguée Permanente Adjointe / Deputy Permanent Representative

**FINLAND / FINLANDE**

Mr Niklas WILHELMSSON, Head of Unit, Ministry of Justice

Ms Anu JUVONEN, Advisory Board on Civil Society Policy (KANE)

**FRANCE**

M. Léonard WENNER, chargé de mission juridique, Ministère du partenariat avec les territoires et de la décentralisation, Direction générale des collectivités locales, Sous-direction des compétences et des institutions locales, Bureau des structures territoriales

Mme Margot LEGRAND, Attachée, Représentation Permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe.

**GEORGIA / GEORGIE**

*Mr Giorgi DIDIDZE, Head of Department of Regional and Mountainous Areas Development, Ministry of Regional Development and Infrastructure of Georgia*

**GERMANY / ALLEMAGNE**

Mr Christian ALDENHOFF, Policy Officer, Federal Ministry of the Interior and Community, Division H III 1 “Resilient Democracy and Prevention of Extremism”

Ms Constanze LERNHART, Ministry of Regional Identity, Local Government, Building and Digitalization of the State of North Rhine-Westphalia, Head of Unit 302 “Local Government Tasks, Territorial Structure and Interests in Legislation and Administrative Implementation“

**GREECE / GRECE**

Mr Georgios CHRYSAFIS, expert within the Directorate of Organisation and Functioning of Local Government

*Mr Ioannis MATHIOUDAKIS, Head of the Coordination Service*

*Mr Nikolaos DIKAROS, Head of the Department of Planning and Development of Information System of the Directorate of Digital Governance*

*Mr Antonios KARVOUNIS, Head of the Independent Department of International and European Relations*

*Mr Dimitrios PONTIKAKIS, expert within the Directorate of Organisation and Functioning of Local Government*

*Ms Eleftheria BAFALOUKA, expert within the Directorate of Digital Governance*

**HUNGARY / HONGRIE**

Dr. Barnabás SALLAI, Senior Government Adviser, Ministry of Public Administration and Regional Development, Department for Legal and International Affairs of Government Offices

**ICELAND / ISLANDE**

Apologized for absence / Excusé

**IRELAND / IRLANDE**

Mr Paris BEAUSANG, Assistant Principal Officer, Franchise Unit of the Department of Housing, Local Government and Heritage

**ITALY / ITALIE**

Mr Pierluigi TROMBETTA, Diplomatic advisor, Minister for Regional Affairs and Autonomies

Mr Roberto LATTANZI, Head of the Artificial Intelligence Department, Italian Data Protection Authority

**LATVIA / LETTONIE**

Ms Katrina KAKTINA, Director, International Organisations and Human Rights Department Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Latvia

**LIECHTENSTEIN**

Ms Katrin WOLF, Permanent Representation of Liechtenstein to the Council of Europe

**LITHUANIA / LITUANIE**

Mr Paulius SKARDŽIUS, Senior Adviser, Public Administration and Local Government Policy Group, Ministry of the Interior

**LUXEMBOURG**

Ms Mariza Isabel GUERREIRO VICTORIA, Conseillère juridique, élections, relations internationales, Ministère des Affaires intérieures

**MALTA / MALTE**

Mr Robert TABONE, Head EU & Internation Affairs, Office of the Director General, Local Government Division

**REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA**

Mr Andrei STRAH, Deputy Secretary General of the Government, State Chancellery of the Republic of Moldova

**MONACO**

Mme Lorena BARRERA SANTANA, Stagiaire

**MONTENEGRO**

Ms Bosiljka VUKOVIC-SIMONOVIC, Head of Division for the Council of Europe Department for the OSCE and CoE/DG for Multilateral Affairs, Ministry of Foreign Affairs

**NETHERLANDS / PAYS-BAS**

Mr Thomas ZANDSTRA, Deputy Director Democracy and Governance, Democracy and Governance Division, Ministry of the Interior and Kingdom Relations

Ms Hanneke PALM, Policy Advisor Democracy and Governance, Directorate Democracy and Governance, Ministry of the Interior and Kingdom Relations

**NORTH MACEDONIA / MACEDOINE DU NORD**

Mr Igor DJUNDEV, Ambassador at Large, Special Adviser

**NORWAY / NORVEGE**

Mr Vebjørn HEINES, Policy Director for Democracy and Human Rights, Ministry of Foreign Affairs

Ms Anne-Karin ØDEGÅRD, Head of Analysis and Evaluation, Norwegian Ministry of Local Government and Regional Development, Department of Local Government

Ms Nina Britt BERGE, Senior Adviser, Norwegian Ministry of Local Government and Regional Development, Department of Local Government

**POLAND / POLOGNE**

Mr Paweł SWIANIEWICZ, Director, National Institute for Local Self-Government

**PORTUGAL**

Ms Tânia MOURATO, Head of Department for Cooperation and Financial Affairs of the General Directorate of Local Authorities

**ROMANIA / ROUMANIE**

Mr Mihai Adrian GROSAN, Head of Department, Ministry of Public Labor, Development and Administration

**SAN MARINO / SAINT-MARIN**

Apologised for absence / Excusé

**SERBIA / SERBIE**

Mr Đorđe CICOVIĆ, Deputy to the Permanent Representative

Ms Anja KRUŠKA ŠARAC, Deputy to the Permanent Representative

**SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE**

Ms Zuzana VIZVÁRYOVÁ, General State Advisor, Self- government Unit, Department of the Modernization and Coordination, Public Administration section, Ministry of Interior of the Slovak Republic

**SLOVENIA / SLOVENIE**

Mr Jurij MEZEK, Senior Advisor, Ministry of Public Administration, Directorate for local self-government, non-governmental organizations and political system

**SPAIN / ESPAGNE**

Ms Silvia NEGRO ALOUSQUE, Sous-directrice des Relations Européennes et Internationales du Ministère de la Politique Territoriale et de la Mémoire Démocratique

**SWEDEN / SUEDE**

Ms Eva HOLMSTRÖM, Deputy Head of Division, Ministry of Culture, Division for Media and Democracy

**SWITZERLAND / SUISSE**

Mr Michel BESSON, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Chef de l'Unité projets législatifs II

Mr Beat KUONI, Conseiller juridique, Chancellerie fédérale, juriste au sein de la Section des droits politiques

**TÜRKIYE**

Mr Mustafa ÇİFTÇİLER, Head of Department, Directorate General of Provincial Administration, Ministry of Interior

Mr Ahmet Evren BAL, Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of Türkiye to the Council of Europe

**UKRAINE**

Ms Oksana PAVLIUK, Head of the Division for local self-government development and cooperation with Council of Europe institutions of the Department for local self-government development, territorial organisation of power and administrative-territorial structure Ministry for Communities, Territories and Infrastructure Development of Ukraine

**UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI**

Ms Evi BELL, Deputy Director, Governance Reform and Democracy Unit, Department for Levelling Up, Housing and Communities, Local Government & Communities Directorate, Ministry of Housing, Communities and Local Government

*Ms Coralie BLATCHFORD-NAEVE*

*Ms Kirsty BROWN*

**PARTICIPANTS / PARTICIPANTS****PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

*Mr George PAPANDREOU, General Rapporteur on Democracy*

Ms Sylvie AFFHOLDER, Head of Elections Division

Mr Cesare COLOMBO, Co-Secretary of the Committee on Political Affairs and Democracy

*Ms Sonia SIRTORI, Secretariat of the Parliamentary Assembly, Directorate I - Democracy & Rule of Law*

**CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE**

*Ms Marite MORAS, Centre of Expertise for Good Governance, Head of Unit*

Mr Mathieu MORI, Secretary General of the Congress

Mr Daniel POPESCU, Head of the Department Promoting Local Democracy, Executive Secretary of the Chamber of Regions

Mr Niall SHEERIN, Deputy Head of the Centre of Expertise for Multilevel Governance

**CONFERENCE OF INGOS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFERENCE DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Gerhard ERMISCHER, Chair of the INGOs Conference

Mr Roy VIRAH-SAWMY, Policy coordinator, European Platform for Democracy

**EUROPEAN COMMISSION FOR DEMOCRACY THROUGH LAW (VENICE COMMISSION) / COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT (COMMISSION DE VENISE)**

Ms Delphine FREYMANN, Deputy Secretary of the Commission

Mr Mamuka LONGURASHVILI, Division III: Constitutional Justice and Cooperation

Mr Adrià RODRÍGUEZ-PÉREZ, Legal Adviser

**COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS OF THE COUNCIL OF EUROPE / COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Michael O'FLAHERTY, Commissioner for Human Rights of the Council of Europe

Ms Charlotte ALTENHÖNER-DION, Adviser to the Commissioner

## **SECRETARIAT GENERAL/ SECRETARIAT GENERAL**

*Mr Tobia FIORILLI, Secretariat General, Directorate of Programme and Budget*

## **OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS**

### **EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENNE**

*Ms Marie-Hélène BOULANGER, Directrice adjointe et Cheffe d'Unité chargée de la démocratie, de la citoyenneté de l'Union et libre circulation, DG JUST, Commission européenne*

*Ms Janne DEWAELE*

*Mr Daniel FLEISCHER-AMBRUS*

*Ms Ana-Maria NEGRILA, Legal Trainee*

*Ms Deborah RICCETTI, DG JUST, Commission européenne*

### **CONSULTANT EXPERT / EXPERT CONSULTANT**

*Mr Jeremy MCBRIDE, President of the CINGO Expert Council on NGO Law*

## **GUEST SPEAKERS / INTERVENANTS**

### ***European Center for Human Rights***

*Ms Ermirra PRRONI, President*

*Mr Isuf HALIMI, Director*

### ***European Council of Spatial Planners***

*Mr Kent G. DAGSLAND HÅKULL*

### ***Campaign to Uphold Rights in Europe (CURE)***

*Mr Konstantin BARANOV, Team member/expert*

### ***Democracy and Culture Foundation***

*Ms Elina MAKRI, General Manager*

## **SECRETARIAT**

### **SECRETARIAT DU CDDEM / SECRETARIAT DU CDDEM**

*Ms Urška UMEK, Secretary of the CDDEM / Secrétaire du CDDEM*

*Ms Cornelia PERLE, Senior Programme Advisor*

*Mr Alexander VOGT*

*Ms Isabelle ETTER, Assistant / Assistante*

*Mr Guillaume GROS, Trainee / Stagiaire*

**OTHER SECRETARIAT /AUTRE SecrÉTARIAT**

Mr Matjaž GRUDEN, Director for Democracy / Directeur de la démocratie

Ms Irena GUIDIKOVA, Head of the Democratic Institutions and Freedoms Department / Cheffe du Service des institutions démocratiques et des libertés

Mr Christophe SPECKBACHER, Head of the Civil Society Unit / Chef de l'Unité de la société civile

**OTHER COUNCIL OF EUROPE PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS DU CONSEIL DE L'EUROPE**

***STEERING COMMITTEE ON ANTI-DISCRIMINATION, DIVERSITY AND INCLUSION /  
COMITE DIRECTEUR SUR L'ANTI-DISCRIMINATION, LA DIVERSITE ET L'INCLUSION (CDADI)***

Ms Cristina MILAGRE, Policy Adviser to CDADI

Ms Maike ELSASSER, Trainee to CDADI

***EUROPEAN COMMITTEE ON LEGAL CO-OPERATION / COMITÉ EUROPÉEN DE COOPERATION  
JURIDIQUE (CDCJ)***

*Mr James D'AGOSTINO, Senior Lawyer, Office of the State Advocate, Malta*

*Ms Sophio GELASHVILI, Head of Unit*

***STEERING COMMITTEE ON MEDIA AND INFORMATION SOCIETY (CDMSI)***

Ms Giulia LUCCHESI, Secretary of the MSI-AI

***GROUP OF STATES AGAINST CORRUPTION (GRECO)***

*Mr Marin MRĆELA, Chair of the GRECO*

*Ms Giulia GIARDINO, GRECO Secretariat*

*MS Laura SANZ-LEVIA, GRECO Secretariat,*

***YOUTH DEPARTMENT / SERVICE DE LA JEUNESSE***

Ms Anna KNOBBOUT, Bureau Member of the Advisory Council on Youth

Mr Marius SCHLAGETER, Policy Advisor

Ms Anna Sophia DIEDRICH, trainee

**INTERPRETERS / INTERPRETES**

Ms Amanda LARIVIERE

Ms Clarissa WORSDALE